

Air Canada

doit se contenter des itinéraires déficitaires. A Toronto, l'entreprise privée est assurée de l'appui d'Eddie Goodman.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Mon rappel au Règlement concerne les transports en général. Je pense que le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) s'est un peu éloigné du sujet. Pour son édification, je l'informerai qu'en Ontario les questions routières sont tranchées par un tribunal parajudiciaire, aussi indépendant que les tribunaux de l'ordre judiciaire lui-même.

M. Rodriguez: J'admets avoir touché le député de Grenville-Carleton (M. Baker) à un point sensible, mais le principe est là. Il me semble que les entreprises publiques de transport doivent avoir part aux bonnes affaires autant qu'aux mauvaises. Les amendements du parti conservateur veulent borner Air Canada au transport aérien, en l'empêchant de s'intégrer aux hôtels et au transport routier. Dans un passé récent, nous avons vu une société publique provinciale assurer le service sur des parcours profitables qui compensaient pour le contribuable les pertes éprouvées sur les parcours déficitaires. A cause de machinations politiques, nous avons vu le gouvernement cisailier cela au profit de sociétés étrangères privées. Il me semble que libéraux et conservateurs sont à mettre dans le même sac.

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: Ils ont beau plastronner tant qu'ils voudront, quand les difficultés arrivent ils viennent taper le contribuable, comme toutes les autres sociétés privées ou publiques. Voilà le nœud de la question. Est-ce que nous allons assurer aux Canadiens une desserte convenable avec nos réseaux de transport? Allons-nous dire aux sociétés de la Couronne que nous laissons à leur charge les parcours impossibles qui ne peuvent pas faire leurs frais, en leur enlevant les autres qui rapportent? Si le secteur privé tombe en difficulté avec les liaisons qui rapportent, il aura toujours la ressource de revenir voir le père Noël pour qu'il lui ouvre le Trésor public. On ne siffle pas deux airs en même temps, et c'est pourtant ce que font sans arrêt les libéraux et les conservateurs.

M. Paproski: Ici, il n'y a que vous pour faire cela.

M. Rodriguez: Le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) a maîtrisé cette technique. Depuis que je siége ici, je suis émerveillé par sa maîtrise de la technique.

M. Paproski: Pas aussi bonne que celle du député de Nickel Belt (M. Rodriguez).

M. Rodriguez: Notre parti a toujours maintenu que nous ne nous soucions guère des monopoles pourvu que les Canadiens en soient les propriétaires par l'intermédiaire de leurs représentants élus.

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: J'aurais aimé entendre les conservateurs prétendre que nous devrions supprimer le monopole de CP Investments et que nous ne devrions pas permettre à ce consortium d'acheter des terres et de se mêler de ces diverses choses, car il est préjudiciable à la libre entreprise au Canada. Dès qu'on parle de dissocier les banques, le député de York-Simcoe s'en fait le grand champion. Le député d'Edmonton-

Ouest (M. Lambert) défend les banques chaque fois qu'on veut anéantir leurs monopoles.

Je le répète, c'est siffler deux airs en même temps que de dire que les sociétés des transports qui appartiennent à la population ne devraient pas chercher à s'intégrer; dans le même temps, cependant, on ferme les yeux sur les monopoles et les entreprises monolithes du secteur privé comme CP Investments. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'industrie de l'alimentation pour se rendre compte comment la libre entreprise peut se détruire. J'aimerais fournir à la Chambre un exemple . . .

Une voix: Vous nous la fournirez la semaine prochaine.

M. Rodriguez: La Ceccuti Bakery, une boulangerie de Sudbury, fournissait du travail à 200 personnes. Elle a dû fermer ses portes, parce que les grandes chaînes d'alimentation vendent en dessous du prix coûtant leur propre pain qu'elles font venir de Toronto. Le propriétaire a dû se retirer des affaires parce qu'il n'était pas en mesure de soutenir la concurrence. Il se faisait bousculer par les pratiques concurrentielles des super-marchés comme Dominion et Loblaws, qui font venir leur pain du sud de l'Ontario et d'ailleurs. Voilà un autre exemple de la façon dont on détruit la formule de la libre entreprise.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, il incombe aux députés de lire plus d'une philosophie. Il leur incombe d'évaluer celles qu'ils étudient et de choisir parmi les options qui s'offrent à eux par écrit et dans la pratique celle qui soit apte à donner les meilleurs résultats, compte tenu de la situation psychologique et philosophique donnée, dans la société où nous vivons.

Compte tenu de certaines expériences dont le gouvernement du Canada et les Canadiens ont été témoins pour s'être inspirés de quelques-uns des principes du député de Nickel Belt (M. Rodriguez), je signale qu'il semble être tout à fait acceptable pour une société de la Couronne de perdre 190 millions de dollars. Je n'ai pas entendu le député critiquer la chose: pourtant quelque contribuable, quelque part devra payer sa part de ces 190 millions.

M. Baker (Grenville-Carleton): L'EACL.

M. McCain: Oui, L'EACL. Le ministre qui était censé être responsable de cela, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) pourrait servir comme un exemple de ceux qui font des affaires au nom du gouvernement. Il n'y a alors plus de frein, de contrôles, de conseil d'administration, de réunions des actionnaires, d'avis aux actionnaires, de consultation. Combien d'autres de ceux-là nous faut-il? Nous avons vu le gouvernement à l'œuvre par les chemins de fer nationaux. Nous avons vu le gouvernement en diversifier l'activité de toutes les manières dont le projet de loi à l'étude voudrait le faire pour Air Canada, et nous avons vu un déficit après l'autre. Sans compter qu'on a en outre réduit les services. Et rendu les horaires impossible, pour ce qui est de répondre aux besoins des habitants de la région atlantique.